



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

LP

Question écrite n° 59184

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la décision de fermeture, par la région Ile-de-France et le rectorat, de la section bois et matériaux associés, au lycée professionnel Alexandre-Denis de Cerny (Essonne). La fermeture de cette formation aux débouchés nombreux et recherchés, serait inquiétante et, compte tenu de la conjoncture favorable et de la pénurie de main-d'oeuvre chez les menuisiers, incompréhensible. Aussi, il lui demande de bien vouloir faire réexaminer d'urgence cette décision afin que cette formation indispensable puisse être maintenue au sein de cet établissement.

Texte de la réponse

La valorisation de la filière professionnelle en vue de faciliter la formation et l'insertion des jeunes constitue une des priorités du ministre de l'éducation nationale et du ministre délégué à l'enseignement professionnel. Dans ce but, ils ont affirmé leur volonté de développer « le lycée des métiers » regroupant les filières professionnelles et technologiques autour d'une famille de métiers. L'adaptation des structures de formation au lycée professionnel Alexandre-Denis à Cerny s'inscrit dans ce projet et répond au souci des autorités académiques de renforcer l'image de cet établissement en développant un pôle fort autour de la maintenance des véhicules et des moteurs d'avion. Si la formation préparatoire au brevet d'études professionnelles électrotechnique s'inscrit parfaitement dans cette structure et permet aux titulaires de ce diplôme de préparer le baccalauréat professionnel aéronautique dans de bonnes conditions, on observe que la filière préparatoire au brevet d'études professionnelles bois et matériaux associés manque d'attractivité, puisqu'elle n'a accueilli que six élèves en seconde professionnelle. Les autorités académiques ont donc été conduites, dans le cadre des mesures de carte scolaire, à maintenir la décision de fermeture progressive de cette formation à compter de la rentrée 2001, et à mettre en place simultanément une formation préparatoire au baccalauréat professionnel transport. Cette mesure contribue à renforcer l'image de l'établissement et à développer au mieux une filière porteuse d'emplois et adaptée aux attentes des jeunes. Par ailleurs, les autorités académiques conduisent une réflexion sur le développement de trois filières : l'entretien des avions, la maintenance des véhicules et la logistique, ce qui renforcerait l'image de l'établissement dans le département.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59184

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 mars 2001, page 1751

Réponse publiée le : 6 août 2001, page 4528